LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 29 n°06 Edmonton, semaine du 10 au 16 février 1995 12 pages 60¢

• *Élections scolaires*

On songe à agrandir l'électorat des conseils francophones

à lire en page 5

L'ACFA face à son avenir

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — «Quand un organisme oeuvre dans un vaste territoire, il peut y avoir des problèmes qui surgissent et c'est normal», lance le président de l'ACFA régionale de Bonnyville, Luc Pinon, qui siège au comité de restructuration. Ce comité a été formé récemment et est composé du président et du directeur général de l'ACFA provinciale, de deux présidents de régionales ainsi quede deux agents de développement.

Le président de l'ACFA provinciale, Paul Denis, explique que c'est d'abord et avant tout le ministère du Patrimoine qui a demandé aux associations qu'il subventionne de se repositionner face à des compressions budgétaires imminentes. «Il est évident que, dans les années à venir, le gouvernement fédéral aura à limiter les subventions, explique-t-il. Nous, on doit se restructurer pour être plus efficaces et atteindre les mêmes objectifs avec moins.»

Luc Pinon explique qu'il y aurait moyen d'assainir la gestion de l'ACFA et d'assurer une meilleure répartition des ressources entre les différentes régionales. «Je crois qu'un peu trop d'argent passe dans l'administration et qu'il pourrait y avoir une meilleure communication entre les régionales et l'association provinciale.» Il explique qu'un problème criant existe car certaines régionales ont de la difficulté à se payer un agent et les dépenses de bureau.



Photo d'archives

Denis Desgagnés



Photo d'archives

Luc Pinon

Paul Denis explique qu'il faudra venir en aide à ces régionales qui souffrent de sous-financement. Il raconte qu'il serait possible de trouver des fonds grâce à des ententes interministérielles. Présentement, c'est en grande partie le ministère du Patrimoine qui subventionne les associations francophones. Mais les autres ministères doivent aussi soumettre un plan d'action pour promouvoir les services accordés aux deux groupes linguistiques. L'autre option sera de comprimer ailleurs.

Il n'est pas encore question de fusionner des régionales mais il sera question d'assurer l'efficacité de chacune. Le président de l'ACFA de Bonnyville explique que les régions pourraient collaborer davantage et les agents se spécialiser dans certains domaines.

Paul Denis se dit heureux que maintenant toutes les parties veuillent collaborer. «Ce sont maintenant les régionales qui veulent une vision globale, une gestion standardisée, et les agents de développement qui demandent que leur affectation soit faite par l'association provinciale, affirme-t-il. Ce ne sont pas des choses qu'on entendait il y a quelques années.»

Le président de l'ACFA provinciale explique que sans pour autant centraliser, les agents

suite à la page 2

Un jeune bédéiste s'illustrera au *Franco*

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — À compter de la semaine prochaine, les bandes dessinées du jeune artiste Sean Sherwin seront publiées dans *Le Franco*. Présentement, ce jeune dessinateur doué est un élève de l'école Maurice-Lavallée à Edmonton.

Il est un bédéiste et ses bandes dessinées préférées sont celles de *Spiderman* et *Batman*. Selon les dires d'une enseignante à cette école, Sean fait toujours rire avec ses bandes dessinées. D'ailleurs, il a eu la piqûre du dessin dans son cours d'Arts 20. «Je cherche toujours un sujet qui fera rire le monde, explique-t-il. Aussi, les gens qui le lisent pourront y trouver quelque chose de commun avec leur vie».

La création de la bande dessinée peut prendre jusqu'à sept heures de travail. Le bédéiste explique qu'il doit premièrement faire une esquisse au crayon de plomb. Il la reproduit ensuite au propre, à la bonne grandeur, pour, enfin, repasser le dessin à l'encre. Les bulles avec les paroles sont la dernière étape du processus.

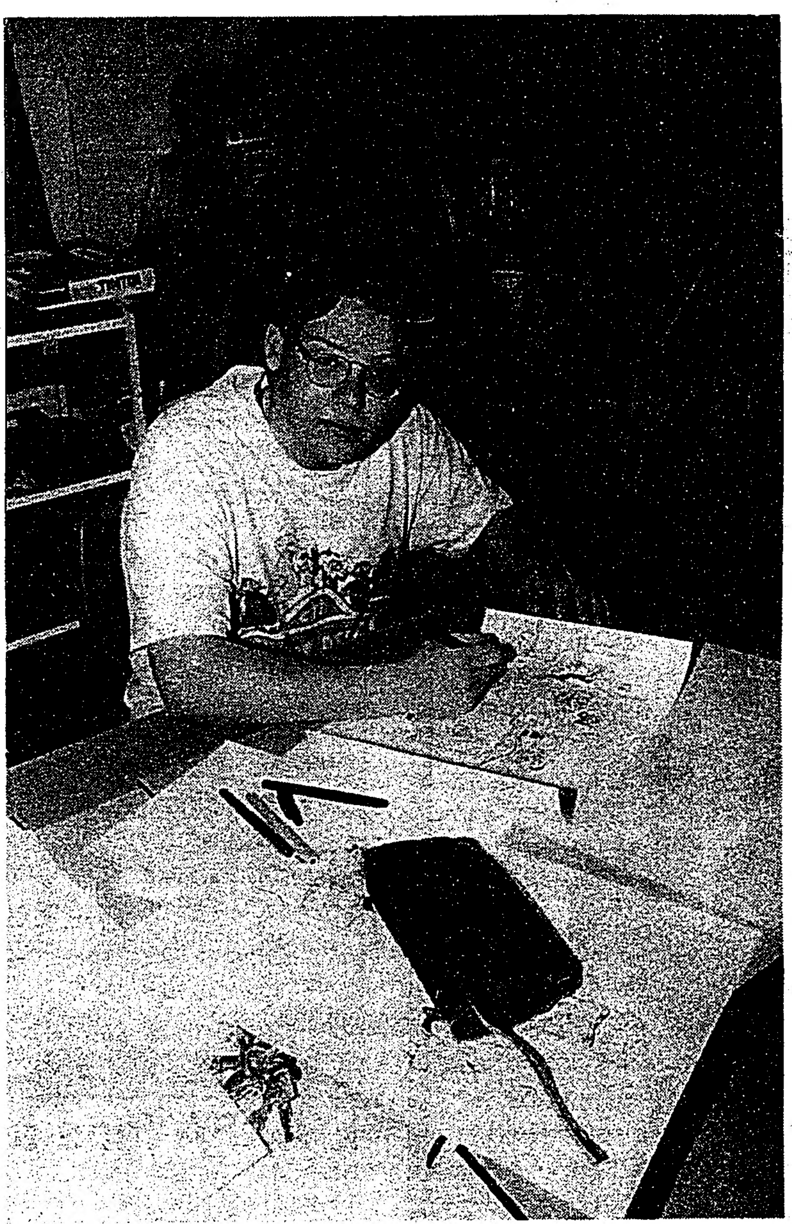


Photo: Michel Bouchard

Sean Sherwin à sa table de dessin.

• *6e Gala albertain de la chanson*

L'événement culturel francophone par excellence est de retour

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — Pour tous ces chanteurs amateurs qui rêvent d'être le prochain Francis Cabrel ou la prochaine Céline Dion, il est maintenant temps de s'aventurer hors de sa douche ou des bars «karaoke» pour tenter sa chance au 6e Gala albertain de la chanson.

Le Gala aura lieu cette année à la Faculté Saint-Jean, le vendredi 12 mai. Les artistes ont jusqu'au 10 avril tapant pour soumettre un démo de trois chansons aux organisateurs du gala: la Société Radio-Canada et l'ACFA provinciale.

Ronald Tremblay, réalisateur délégué à la coordination du Gala à Radio-Canada, explique qu'il n'est pas nécessaire d'avoir toute une fanfare pour impressionner les membres du jury qui sélectionneront les participants au gala. Les membres du jury s'intéressent surtout à la chanson et la voix de l'interprète. Il ne faut toutefois par tarder. «Il y a toujours quelqu'un qui attend à la dernière minute et ça ne marche jamais, raconte-t-il. La date limite passe et ils sont encore en train d'accorder leur guitare.»

Cette année, le gala est ouvert à toute personne qui aura au moins 16 ans le 1er septembre 1995. Par le passé, toute personne âgée de plus de 35 ans n'était pas admissible. Ce n'est plus le cas.



Photo d'archives

Paul Lamoureux et Ronald Tremblay de retour pour le Gala.

Pour participer au gala albertain, il est aussi nécessaire de résider dans l'Ouest ou les Territoires du Nord-Ouest depuis au moins un an. De cette façon, un Franco-Manitobain récemment déménagé en Alberta, par exemple, pourrait s'inscrire au gala albertain.

Les participants peuvent s'inscrire dans une des deux catégories: interprète ou auteur-compositeur-interprète. Les auteurs-compositeurs doivent obligatoirement avoir participé à la composition des trois chansons qu'ils présenteront au gala. Cette année, les interprètes devront avoir dans leur répertoire une chanson inédite qui n'a pas été enregistrée professionnellement. «Ils peuvent l'écrire eux-mêmes, explique le coordonnateur. Ça peut même être une chanson de leur mère ou dé quelqu'un d'autre.»

Ronald Tremblay conseille aux interprètes de bien choisir leurs chansons car ils ne pourront se raviser. Il explique que cela leur permet d'améliorer leurs chansons. «Quand tu es un jeune musicien, explique-t-il, trois bonnes chansons à ton répertoire, c'est beaucoup.»

Le gala est plus qu'un spectacle, car les concurrents recevront de la formation avec un artiste professionnel de grande renommée. M. Tremblay explique que les organisateurs ont quelqu'un en vue qui devrait plaire aux spectateurs. Au moment de l'entrevue, il ne pouvait dévoiler le nom de cet artiste, car l'entente n'était pas encore signée.

Le coordonnateur est d'avis que la variété plaît aux juges. Il explique que le gala est ouvert à tous les genres de musique. «Quelqu'un qui fait du bon country a plus de chances que quelqu'un qui fait du mauvais rock, soutient-il. Il faut tout simplement que ça soit bon. Tu as 15 minutes pour convaincre le public que tu mérites une chance et que tu as du talent.»

Il recommande à tous ceux qui veulent participer, de soumettre un démo dont l'enregistrement est clair. «Ça peut être une production maison, explique-t-il. Il faut s'assurer tout simplement d'utiliser une cassette neuve de bonne qualité. Les cassettes à 3 pour 1,99$ oubliez ça.» Il explique qu'il existe aussi de petits studios qui peuvent faire l'enregistrement à un prix modique.

Les gagnants du gala albertain participeront au Gala interprovincial de la chanson qui aura lieu cette année à Saint-Boniface au Manitoba le 9 juin. Toute une semaine d'activités a été organisée autour du Gala interprovincial qui a comme slogan *Le vent dans les voix!* Ce concert sera diffusé en direct dans les provinces de l'Ouest sur les ondes de la radio de Radio-Canada.

Les Galas de la chanson ont permis à certains artistes de se faire connaître. Crystal Plamondon a participé au premier gala en 1989 et a maintenant deux enregistrements dont une cassette et un disque compact à son crédit. Josée Lajoie a par la suite remporté un prix lors du Festival de la chanson de Granby et a fait une tournée en France. «J'espère que le gala a contribué en partie à cette effervescence», lance Ronald Tremblay.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Ronald Tremblay au 468-7827 ou Yves Caron au 466-1680.

L'Alberta encourage l'apprentissage du français à McGill

EDMONTON — Par l'entremise du Programme canadien de prêts aux étudiants, l'Alberta Students Finance Board a récemment décidé d'accepter les candidatures d'étudiants qui souhaitent assister aux cours du programme de français intensif de l'Université McGill.

Créé en 1984, ce programme attire des étudiants qui souhaitent apprendre le français ou le perfectionner. Reconnu pour ses méthodes d'enseignement, le programme de français intensif s'adresse aux étudiants adultes. Les participants au programme proviennent de plus de 20 pays différents.

Les cours sont offerts en cinq niveaux et durent neuf semaines. Les classes se limitent à environ 15 étudiants. Le programme est réparti sur quatre trimestres.

Les étudiants apprennent à comprendre, parler, lire et écrire le français au niveau qui leur convient et qui est déterminé à l'issue d'un test de classement.

Les étudiants qui souhaitent faire une demande d'admission doivent prendre contact avec le Département de langues et de traduction de l'Université McGill, Centre d'éducation permanente, Département de langues et de traduction, 760 rue Sherbrooke ouest, Bureau 322, Montréal (Québec) H3A 1G1, téléphone: (514) 398-6160, télécopieur: (514) 398-4448, et avec l'Alberta Students Finance Board pour les demandes de prêt.



Collection oblate, Archives provinciales de l'Alberta à Edmonton, photo OB 6593.

Edmonton, Cabane à sucre au Collège Saint-Jean, 1967. Une autre tradition francophone qui réunit les petits et les grands et qui ne vieillit pas.

Album souvenir

Cette chronique est préparée par Claude Roberto des Archives provinciales.

L'ACFA face à son avenir

suite de la page 1

de développement de toutes les régions pourraient avoir la même description de tâche. Il raconte qu'il est important d'atténuer les différences au sein de l'association et cette différence de vues qui oppose parfois l'ACFA provinciale et les régionales. «On est une grande famille, nous sommes tous des Canadiens français et nous sommes tous membres de la même association, l'ACFA», affirme Paul Denis.

Denis Desgagné, agent de développement de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix et membre du comité, explique qu'il est primordial que tous se mettent d'accord et définissent ce qu'est le développement communautaire. Il est d'avis que très souvent les agents se préoccupent de la «conciergerie» de l'ACFA — le fonctionnement d'un bureau — plutôt que de ce qui devrait être l'objectif premier de l'association: le développement communautaire. «Si on continue dans cette ligne avec des taux d'assimilation de 70 pour cent, les mariages mixtes et tout le reste, explique-t-il, on va se retrouver à faire de l'entretien de musée et de la réanimation culturelle plutôt que du développement communautaire.»

Combien de Canadiens en 2016?

La population canadienne devrait se chiffrer entre 34 et 40 millions en l'an 2016, selon les projections de Statistique Canada.

La population canadienne connaîtra toutefois un vieillissement rapide à l'approche du 21e siècle. En 2016, la moitié de la population sera âgée de plus de 40 ans. L'explication est simple: le taux de fécondité des Canadiens est encore trop faible et se situe sous le seuil de remplacement des générations, qui est de 2,1 enfants par femme.

De 3,4 millions en 1993, le nombre de personnes âgées triplera et passera entre 9 et 11 millions en 2041.

Nouvelle directrice générale à la FPFA



Photo: Carole Thibeault

Mariette Rainville, nouvelle directrice de la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

EDMONTON — Mariette Rainville a été nommée au poste de directrice générale de la Fédération des parents francophones de l'Alberta. Elle est entrée en fonction le 6 février dernier.

Mme Rainville est mère de deux enfants, Luc et Nicolas, et épouse de Pierre Bélanger. Elle travaille à la Fédération depuis quatre ans, dont deux ans comme adjointe au directeur général.

«Mme Rainville se distingue en éducation par son engagement et sa participation en tant que parent, a déclaré la présidente de la FPFA, Dolorèse Nolette. Son expérience et ses connaissances dans le dossier de l'éducation française ainsi que son sens d'innovation sauront contribuer aux objectifs de la FPFA».

«Après la gestion scolaire, le prochain grand défi de la FPFA est l'implantation des conseils de parents dans les écoles, a ajouté Mme Nolette. Et dans cette nouvelle page d'histoire qui se dessine pour les parents francophones de l'Alberta, Mme Rainville pourra certes exercer ses talents, sa créativité et son ouverture aux autres en travaillant de paire avec le conseil d'administration de la FPFA».

La première littérature française de l'Ouest sauvée de l'oubli

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — «Je me suis fait le propagandiste de la littérature de l'Ouest pendant longtemps», lance Roger Motut, professeur émérite à l'Université de l'Alberta. Il a été invité, ce printemps, à présenter une conférence au sujet de cette littérature dans cinq universités et une librairie en France.

Tout au long d'une carrière distinguée, le professeur s'est intéressé à cette littérature des premiers colons de l'Alberta, provenant du Québec et de l'Europe, très souvent jetée aux oubliettes de l'histoire. «Le thème, c'est surtout la résurrection des premiers auteurs de l'Ouest, inconnus des générations post-colonisation, explique-t-il. C'est une très belle littérature, peu connue, qui mérite d'être sortie de l'oubli et relue».

Roger Motut a obtenu son doctorat en langues romanes de l'Université de Washington à Seattle et a enseigné à l'Université d'Alberta de 1958 à 1982. Il s'était intéressé à l'écrivain français Maurice Constantin-Weyer lorsqu'il était toujours étudiant et préparait sa thèse de doctorat. Notons que Constantin-Weyer a mérité, en 1928, le prix littéraire Goncourt pour son roman, *Un homme se penche sur son passé*. L'écrivain a vécu au Manitoba pendant dix ans avant de retourner à sa mère patrie lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Il a fait connaître l'Ouest grâce à sa littérature, étant un peu le «Jack London» français avec son histoire romancée de l'Ouest canadien.

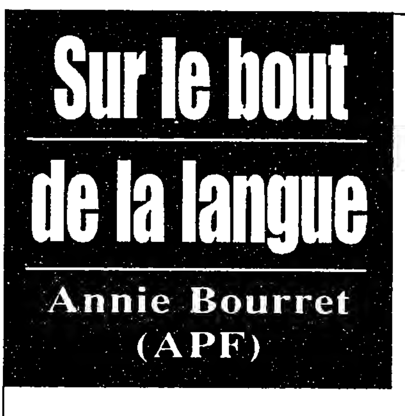
Des éléments de la thèse de M. Motut ont été publiés par la suite par les Éditions des Plaines. Cette étude, *Maurice Constantin-Weyer écrivain de l'Ouest et du Grand Nord*, lui a valu le prix Champlain en 1972.

Roger Motut s'est mis à faire des recherches sur les autres écrivains de l'Ouest. En 1972, il a donné le tout premier cours de littérature française de l'Ouest canadien au monde et a été un des fondateurs du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest. Ça ne s'est pas fait sans réticence car notons que l'Université de l'Alberta n'offrit que deux ans plus tôt le premier cours de littérature canadienne-française, aujourd'hui dite «québécoise». Il était nécessaire de démontrer qu'il existait suffisamment de littérature de l'Ouest pour y offrir le cours.

«C'est à partir de ce moment qu'on a fait sortir de l'oubli cette littérature», explique-t-il. Roger Motut raconte que les enfants des colons étaient, pour la plupart, scolarisés en anglais sauf pour ceux qui pouvaient fréquenter les institutions privées dont les collèges et couvents. «Il y a eu très peu d'auteurs parmi la première génération des enfants nés dans l'Ouest», affirme-t-il. En fouillant, de nombreux auteurs ont été dénichés dont Georges Bugnet, André Borel et Patrice Lacombe. «J'ai découvert un tas d'auteurs qui n'étaient pas connus, raconte-t-il. Il y en avait plus qu'on pensait.»

Les cinq universités françaises qui accueilleront M. Motut sont parmi les douze qui ont des programmes d'études canadiennes. D'ailleurs, le docteur Motut a lui-même été l'instigateur d'un programme interdisciplinaire d'études canadiennes à l'Université de l'Alberta.





Les origines de la Saint-Valentin

Le proverbe du Moyen Âge **À la mi-février, la bonne oie doit couver** reflète la croyance populaire que la **Saint-Valentin** découlait d'une saison «naturelle» des amours, le printemps. Mais quand on remonte le cours du temps, on s'aperçoit que la fête des amoureux a des origines pour le moins obscures.

Une légende veut qu'un nommé Valentin, emprisonné et amoureux de la fille de son geôlier, envoyait des billets doux signés «Votre Valentin». Les dictionnaires historiques retiennent généralement une explication semblable, en donnant l'exemple du duc Charles d'Orléans qui envoyait des poèmes d'amour à sa femme, lorsqu'il était prisonnier à la Tour de Londres, (vers 1415).

Le nom **Saint-Valentin** pour désigner la fête pourrait provenir d'une tentative de «christianiser» une coutume de l'époque romaine, où l'on célébrait le Dieu Lupercus en faisant tirer des noms de jeunes filles au sort. La jeune fille choisie devenait l'amie en titre d'un jeune homme pour la nouvelle année, qui commençait en mars. Il existe au moins trois Saint-Valentin qui pourrait avoir donné une origine catholique à cette fête, que nombre de chrétiens désapprouvaient au départ. Malgré les tentatives des autorités catholiques de remplacer cette fête de l'amour païenne par des saints à imiter durant l'année, les fidèles ont continué à pratiquer la Saint-Valentin.

Le mot normand **galantin** (amant d'une femme) présente une piste plus linguistique, car son évolution phonétique aurait pu le transformer en **valantin** puis **valentin**. (Les sons G et V sont souvent reliés au plan historique, en français). L'anecdote mérite d'être citée, mais il est difficile d'établir sa véracité. Je préfère l'hypothèse de la fête païenne christianisée, car ce ne serait pas la première à subir ce sort. Halloween en est un bon exemple.

Les mots **valentin** et **valentine**, au sens d'amoureux, apparaissent officiellement vers 1495 dans les dictionnaires français. À l'époque, la jeune fille choisissait son valentin le 14 février, lequel devait lui offrir un présent comme gage d'amour, généralement des gants. (Le chocolat ne serait découvert qu'un siècle plus tard). Les garçons et les filles du Canada français ont longtemps fait honneur à la tradition des mots doux: ils s'envoyaient des cartes d'amour anonymes.

En Acadie, quand le valentin d'amour se transformait en...concombre, il s'agissait d'un «valentin au vinaigre». La coutume aurait été empruntée à la Nouvelle-Angleterre vers 1870; j'ignore si elle se pratique encore. Aujourd'hui, les chocolats et les cartes sont monnaie courante.

En plus des prénoms Valentin et Valentine, et de quelques proverbes, le français n'a retenu que **bain de valentin** comme expression figurée. La petite histoire de notre langue veut qu'un certain vieillard, pour courtiser l'élue de son coeur, avait pris un bain de minuit aphrodisiaque dans les douves d'un château. Un cas de «valentinite» aiguë? Pas du tout! Fort peu romantique, la valentinite est un oxyde naturel d'antimoine (une bête roche, quoi)!

· Billet ·

Purger la peine ultime

Un condamné à mort aux États-Unis se fait servir son dernier repas. Il décide de ne pas manger sa pointe de tarte, car il veut la garder pour plus tard! Cet homme est arriéré et il n'est pas conscient du fait qu'il sera bientôt exécuté. Mais pour l'Américain moyen cette triste situation n'a aucune importance. L'homme est coupable de meurtre et doit être puni pour son crime.

Mais la vengeance est-elle vraiment douce? Certes, tuer un meurtrier peut faire plaisir à certains, mais peut-elle vraiment consoler les parents et amis de la victime qui sont en deuil? Si nous adhérons à la philosophie d'un oeil pour un oeil, ne finirons-nous pas tous aveugles?

Ce serait tellement facile si on pouvait trancher sans équivoque et trier les personnes malveillantes de la société pour les incarcérer pour toujours. Si l'on n'avait pas libéré Fernand Auger du pénitencier, peut-être Melanie Carpenter serait-elle toujours vivante. Ne devrait-on pas emprisonner, Roger Bourgeois, un pédophile d'Edmonton, de peur qu'il récidive?

Le caporal Denis Lortie, qui a tué plusieurs personnes à l'Assemblée nationale du Québec, a récemment fait les manchettes des journaux. Il a été transféré dans une maison de transition au grand chagrin de plusieurs. Il a fait une plaidoirie éloquente. Selon ses dires, il veut se trouver un emploi et essayer de se faire une nouvelle vie. Il a été traité par des psychiatres et, d'après eux, il est maintenant guéri et réhabilité.

D'ailleurs, un des adolescents qui était aussi impliqué dans le meurtre de Barb Danelesko, une résidente d'Edmonton, a aussi écrit un plaidoyer publié dans l'*Edmonton Journal* disant qu'une fois qu'il aura purgé sa peine, il veut aussi se trouver un emploi, se marier et vivre sa vie.

Et pourquoi ne pas leur accorder cette deuxième chance? Certes, ils sont coupables de meurtre. Mais s'ils ne posent plus de risque pour la société, pourquoi devrait-on les garder en prison? Pour venger les personnes qu'ils ont tuées? C'est tellement facile de succomber à la peur et la haine. La façon dont on traite nos criminels est un reflet de la société. Une société qui ne peut être compatissante avec les uns ne le sera guère avec les autres. Et s'ils réussissent ne serait-ce pas une confirmation que l'être humain, quoique faillible, peut se racheter.



Michel Bouchard

Courrier des lecteurs

Les faits s'il vous plaît!

À la suite de votre article *L'ACFA régionale de Calgary n'enverra pas de mises en demeure* et *L'ACFA a mis sur pied un comité permanent (...)*, je tiens à préciser que la régionale n'a mis aucun comité sur pied et que le char allégorique a été construit pour le Stampede de Calgary et non pour la fête du Canada.

Les faits:

1. En 1993, le «Comité char allégorique Franco-fun Calgary» (comité du char) est créé à la suite d'une initiative de Calgary French Connexion Inc. (CFC) qui veut que la francophonie de la ville, qui ne participe pas au défilé depuis une quinzaine d'années, soit dorénavant représentée annuellement au défilé du Stampede de Calgary. Les membres du comité du char sont: CFC, ACFA de Calgary, Société franco-canadienne (SFC), Société du centre scolaire communautaire (SCSC), Société de théâtre (STC), Club Inter, Club de l'amitié et Les Voyageurs de FJA.

2. Budget: 5000 $. Tout organisme francophone ou francophile de Calgary est approché pour obtenir un appui financier, professionnel ou bénévole. Contributions financières majeures: ACFA régionale (1000 $), CFC (800 $), Société du centre scolaire (750 $), Société de théâtre (500 $) et SFC (1000 $). La SFC attache une condition à son appui financier en insistant pour qu'à la suite du défilé de 1993, l'ACFA de Calgary assume la responsabilité du dossier et assure la continuité du projet. La régionale accepte «la responsabilité» et, un an plus tard, alors vice-présidente aux affaires externes de la régionale, j'assume les tâches reliées à «la responsabilité».

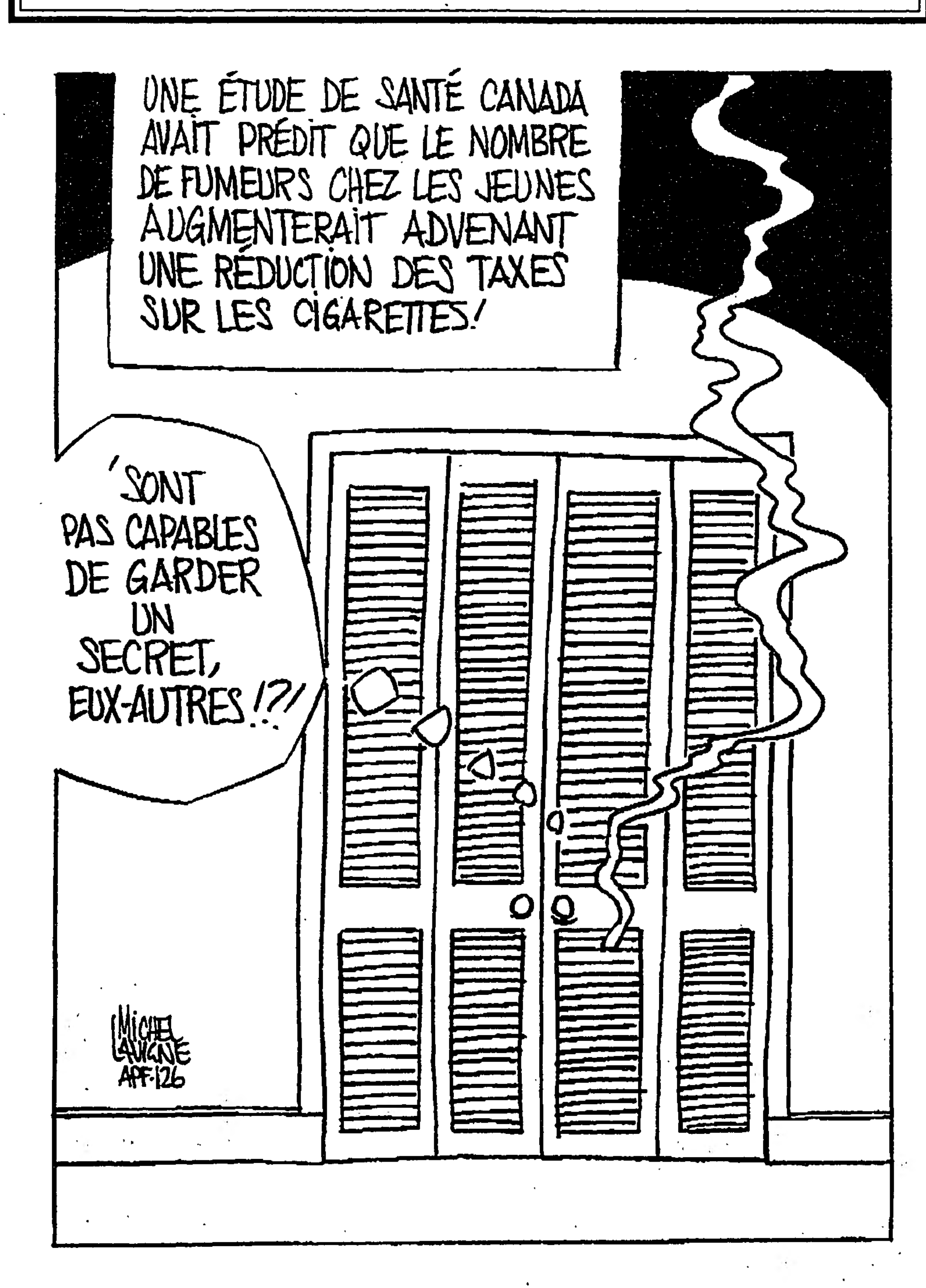
Je quitte la régionale lors de l'assemblée générale de mai 1994. Mon rapport d'activités est lu publiquement et remis au nouveau conseil. Parmi les directives spécifiques pour le nouveau conseil, la convocation d'une réunion du comité du char est signalée comme «urgente et prioritaire». Cette réunion n'est jamais convoquée par le nouveau conseil. Mes appels à ce sujet à la régionale restent sans réponse et j'apprends à peine une semaine avant l'événement que la régionale ne participe pas au défilé de 1994.

4. Calgary célèbre son 100e anniversaire en 1994 et il est primordial que la francophonie de la ville soit visible. Les premiers arrivés à Calgary sont des francophones et la «mission» de CFC est de faire reconnaître ce fait par la majorité anglophone par tout moyen possible. Le défilé est un outil de promotion et de sensibilisation qui rejoint 250 000 spectateurs sur place et 29 millions ailleurs

suite en page 5

Le Franco est heureux de publier les commentaires de ses lecteurs sur des sujets d'actualité ou d'intérêt général. Les témoignages et les réactions à des textes parus dans nos pages sont également bienvenus. Toutefois, puisque l'espace dont nous disposons est limité, nous nous réservons le droit de raccourcir les textes. Nous en retrancherons, au besoin, les passages diffamatoires ou de nature à offenser par leur ton ou leur contenu. Les propos publiés dans *Le courrier des lecteurs* représentent uniquement l'opinion des signataires des lettres. Leur publication ne signifie pas que le journal partage ce point de vue. Toutes les lettres doivent être signées et accompagnées d'un numéro de téléphone et d'une adresse, afin que nous puissions entrer en contact avec l'auteur si nécessaire.

La rédaction





Direction: poste vacant
Adjointe administrative et responsable de la publicité: Micheline Brault
Journalistes: Carole Thibeault et Michel Bouchard
Graphiste: Linda Lavoie
Correspondant national: Yves Lusignan, Association de la presse francophone

Correspondants régionaux

BONNYVILLE: Lucie Lavoie
CALGARY: Jacques Girard
CENTRALTA: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (Saint-Albert)
JASPER: Marie-Joëlle Driard
MEDICINE HAT: Guy Larocque
LETHBRIDGE: Adjoa Savage
PLAMONDON: Lina Labonté
RIVIÈRE-LA-PAIX: Sophie Savoie (Saint-Isidore) et Noëlla Fillion (Donnelly)
SAINT-PAUL: Jean-François Coulombe et Jean Perron







Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRALWEB Colorpress, à Edmonton.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement 1881.

Pour s'abonner, remplir le coupon publié à la fin de ce numéro.

Prière d'adresser toute correspondance comme suit:

Le Franco
8923, 82e Avenue • Edmonton (AB) • T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 • **Télécopieur:** (403) 465-3647

• *Élections scolaires*

Les parents d'enfants de la maternelle auront peut-être le droit de vote

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON—C'est en octobre qu'auront lieu les prochaines élections scolaires dans la province. Et pour cette deuxième élection en moins deux ans chez les conseils scolaires francophones, les parents ayant des enfants inscrits à la maternelle auront peut-être le droit de vote.

On se rappellera que lors des premières élections des conseillers francophones qui ont eu lieu en mars 1994, seuls les parents ayant des enfants inscrits dans les écoles françaises avaient droit de vote. Le ministre de l'Éducation, Halvar Jonson, et la plupart des membres de la communauté assuraient ainsi l'élection de conseillers vraiment «désirés» par les premiers utilisateurs du service, les parents. Cependant, on assurait au reste des membres de la communauté qu'il serait possible d'agrandir l'électorat une fois les bases du système bien établies.

Jean-Claude Giguère, secrétaire-trésorier du Conseil scolaire du Centre-Nord, a présentement la responsabilité de vérifier la position des différents conseils scolaires sur ce sujet. Et bien que les consulations n'en soient qu'à une étape préliminaire, il semble qu'on veuille aussi permettre aux parents des futurs élèves, ceux de la maternelle, de voter en octobre.

Qui sait, peut-être que l'ensemble des francophones de l'Alberta pourront voter lors des élections de 1997?

Les faits s'il vous plaît!

suite de la page 4

au niveau mondial!

CFC, en consultation avec les autres membres du comité du char, prend les choses en main. Sachez que sans les familles Boisclair-Stewart, Goodhart et Sawyer, sans Léo Boileau, Marie Delorme, Roseline Cyr, les Scouts et guides et les enfants représentant nos pionniers sur le char allégorique, notre communauté n'aurait jamais pu participer au défilé.

5. Face aux reportages de menaces de mises en demeure et aux lettres reçues de la régionale, CFC convoque une réunion des membres fondateurs du comité du char pour le 28 décembre 1994. À cette réunion, il est décidé par vote unanime de redonner la responsabilité et la présidence du comité du char à Suzanne Sawyer et CFC.

Suzanne Sawyer, Calgary



L'oxygène naît et la couleur disparaît

Après avoir sali nos vêtements en faisant le ménage du laboratoire, Robert et moi avons décidé de faire la lessive. « Pour bien décrasser mon chandail du Canadien, je vais ajouter de l'eau de Javel dans la machine » a dit Robert. « Ne fais surtout pas ça, lui ai-je répondu, les couleurs de ton chandail risquent d'en souffrir. »

L'expérience suivante te permettra de découvrir l'effet décolorant de l'eau de Javel. Tu auras besoin d'un peu d'eau de Javel, d'un verre, d'un bocal, de colorant alimentaire, de vinaigre (ou de jus de citron) et de cure-dents.

Verse un peu d'eau de Javel dans un verre, puis, ajoute un volume égal d'eau. Attention! N'éclabousse pas tes vêtements.

Remplis le bocal à moitié avec de l'eau et ajoute quelques gouttes de colorant alimentaire. Agite doucement pour bien mélanger le colorant.

Verse ensuite de l'eau de Javel diluée pour remplir le bocal. Agite à nouveau et observe ce qui se passe. La couleur disparaît doucement!

L'eau de Javel, que les chimistes appellent « hypochlorite de sodium », est un produit instable. En se transformant, elle libère de l'oxygène « naissant ».

Cet oxygène, différent de celui que nous respirons, est très actif chimiquement. Il réagit facilement avec les substances qui l'entourent.

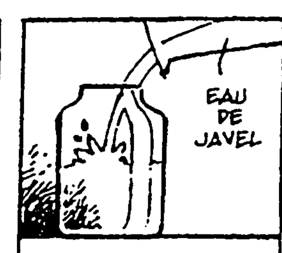
Dans notre expérience, l'oxygène naissant réagit avec les molécules du colorant alimentaire et les transforme en molécules non colorées. Il ferait la même chose avec la teinture des vêtements. C'est pour cela qu'on n'utilise pas d'eau de Javel pour laver les vêtements de couleur.

Tu peux aussi te servir d'eau de Javel pour effacer l'encre. Avec un stylo-bille, écris ton prénom sur une feuille de papier. Applique un peu de jus de citron (ou du vinaigre) sur l'encre, avec un cure-dents. Laisse agir une minute. Avec un autre cure-dents, applique un peu d'eau de Javel diluée. L'encre devrait s'effacer. Si elle n'a pas complètement disparu, répète la procédure : jus de citron suivi d'eau de Javel.

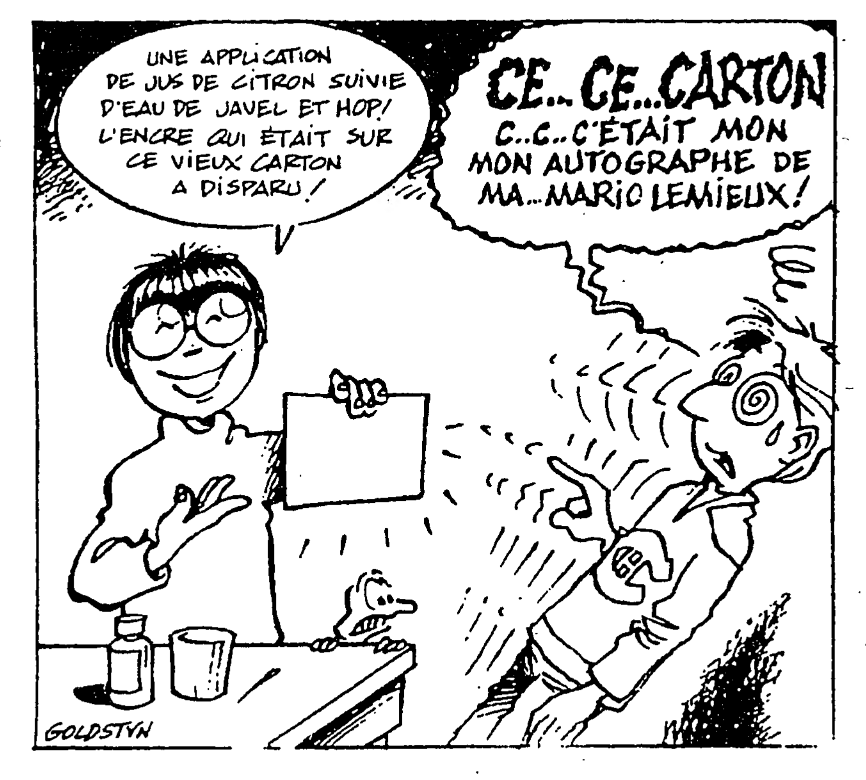
Lorsque l'encre a complètement disparu, applique une dernière couche de jus de citron afin de bien neutraliser l'eau de Javel et laisse sécher.

Le jus de citron et le vinaigre sont acides. L'eau de Javel, comme beaucoup de produits de nettoyage, est basique (on dit aussi que c'est une base). Les acides et les bases réagissent facilement ensemble. Lorsque le jus de citron (ou le vinaigre) réagit avec l'eau de Javel, la réaction chimique libère de l'oxygène naissant. C'est ce qui provoque la décoloration de l'encre.









LE PROF SCIENTIFIX TE RÉPOND

Quel est l'animal le plus intelligent au monde, à part le singe?

Il est très difficile de déterminer l'intelligence des animaux, car les scientifiques ne s'entendent pas sur ce qu'est l'intelligence. Est-ce la capacité d'apprendre de nouvelles choses? ou la faculté de résoudre des problèmes?

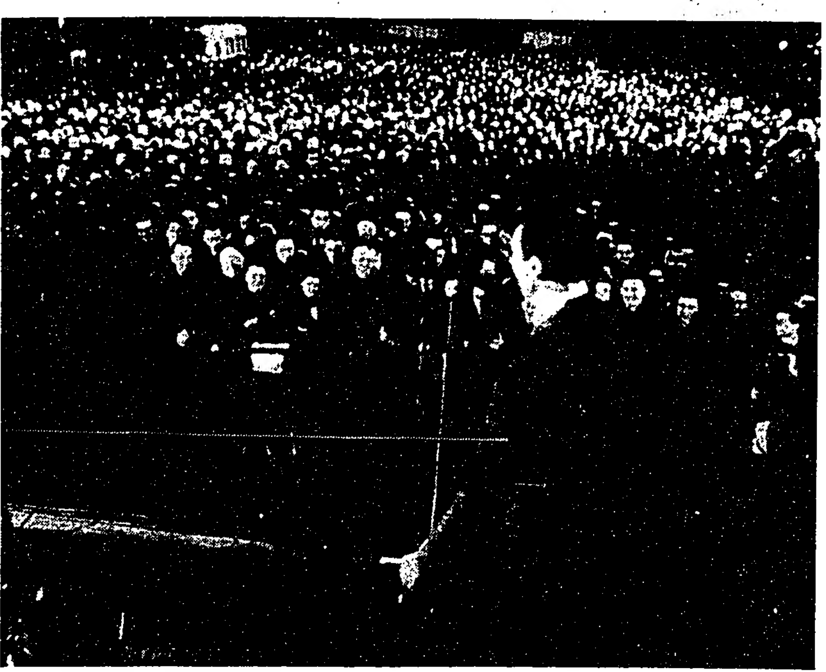
En général, on estime que les invertébrés, comme les insectes et les vers, suivent leur instinct. Ils agiraient de façon automatique, sans réfléchir. Certains réalisent tout de même des choses extraordinaires. Pense aux toiles d'araignées.

Les vertébrés sont considérés comme plus intelligents. Parmi les oiseaux, les corneilles, les perroquets et les oies seraient les plus intelligents. Les mammifères dominent les autres vertébrés, avec en tête les singes, les éléphants et les dauphins (on ne s'entend pas sur l'ordre). Ces animaux démontrent une remarquable habileté à apprendre, à effectuer plusieurs tâches, à les mémoriser et à coopérer.



• *Yves Montand*

L'homme derrière la vedette



Yves Montand en spectacle. Extrait du film *Montant* dirigé par Jean Labib.

EDMONTON — Avec plus de 50 films à son actif, Yves Montand, ce comédien, chanteur et politicien, a laissé une marque indélébile sur le paysage culturel français. Le réalisateur Jean Labib nous présente la biographie de cet homme et c'est Montant lui-même qui nous raconte son histoire. Le film *Montand* jouera au cinéma Princess à Edmonton les 14 et 15 février.

Le réalisateur ne voulait pas avoir recours à des entrevues de personnes qui ont connu Montand et a refusé d'y ajouter de ses commentaires. Le scénario de ce film est basé sur le livre de Hervé Homon et Patrick Rotman *Tu vois, je n'ai pas oublié*. Il a découvert les enregistrements des entrevues qu'ont fait ces deux écrivains.

Grâce à la nouvelle technologie informatique, ces enregistrements ont été «nettoyés» afin d'éliminer les bruits ambiants.

Le réalisateur a aussi accumulé près de 300 heures d'enregistrements vidéo de cinq continents. Au fil des ans, Montant a rencontré comédiens et politiciens dont Édith Piaf, Marilyn Munroe, Nikita Khrouchtchev et John F. Kennedy. Jean Labib a aussi déniché des films amateurs de Yves Montand et sa future épouse Simone Signoret qui se rencontrent pour la première fois ainsi qu'un de ses premiers films qu'on croyait perdu à tout jamais.

La vie de cet homme, plein de contradictions et gêné, remonte à ses origines modestes au sud de la France et l'évolution parfois turbulente de la France et l'Europe. Il était un fils d'immigrants pauvres qui a conquis la France et le monde. C'est véritablement l'histoire de toute une époque qu'il nous raconte.

Calgary convoque son assemblée générale

CALGARY — Après une année de tractations difficiles avec différents intervenants de la communauté, l'ACFA régionale de Calgary convoque finalement ses membres à une assemblée générale supplémentaire, le 6 mai. Cette réunion permettra de compléter l'assemblée générale annuelle de mai 1994 qui n'a jamais été finalisée. On y dévoilera, entre autres, le rapport financier.

L'ACFA de Calgary profitera de l'occasion pour tenir également son assemblée générale annuelle 1995 en bonne et due forme.

On publiera la biographie de Fernando Girard

HÉLÈNE LAVOIE

EDMONTON — Le 4 février 1995, se tenait au Club Aurore de Bonnyville, la réunion annuelle de la Fondation Fernando-Girard en économie. Un quinzaine de personnes y ont assisté.

Cette année a été marquée par le deuxième souper-conférence qui a connu un succès. À venir jusqu'à maintenant, trois bourses ont été attribuées. Les récipiendaires sont: Grégoire Sylvestre de Bonnyville, Suzanne Fournet de Calgary, Marcel Tellier de Bonnyville. Richard Mahé de Mallaig a aussi reçu un prix spécial.

L'assemblée générale a voté en faveur d'appuyer le projet d'écrire la biographie de Fernando Girard qui sera rédigée par son fils Réal Girard. Une campagne de financement a été officiellement lancée à cet effet lors de la réunion. La Fondation aimerait que le livre soit publié à l'automne à l'occasion de son 5e anniversaire.

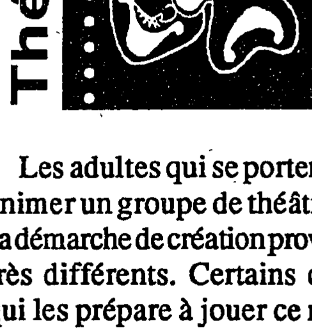
Le nouvel exécutif de la fondation se compose de Thérèse Dallaire, Mathias Tellier, Pierre Bergeron, Marc Dallaire, Hervé Durocher, Réjean Lavoie et Hélène Lavoie.

Un Franco-Manitobain chez le ministre Dupuy

OTTAWA (APF) — C'est un Franco-Manitobain qui sera désormais responsable du dossier des langues officielles au bureau du ministre du Patrimoine canadien.

M. Normand Dupasquier, un enseignant qui a déjà été responsable du personnel du ministre de l'Éducation du Manitoba de 1981 à 1985, sera maintenant responsable des minorités francophones et de la minorité anglophone au Québec, à titre d'adjoint spécial du ministre Michel Dupuy.

Jeunesse — Théâtre



L'animateur: un rôle qui s'apprend «par coeur»!

GUYLAINE NORMANDIN
Directrice artistique de l'UniThéâtre

Les adultes qui se portent volontaires pour animer un groupe de théâtre et le guider dans sa démarche de création proviennent d'horizons très différents. Certains ont une formation qui les prépare à jouer ce rôle. D'autres sont carrément parachutés dans cette aventure.

Trois approches

Les prérequis principaux: l'enthousiasme, l'énergie, la souplesse et l'amour du théâtre.

L'enseignant ou l'animateur peut voir son rôle de différentes façons, selon sa situation ou le type de leadership qu'il veut exercer. Peu importe son choix, il demeure, au sens le plus large possible, un éducateur.

Il pourra...

... se percevoir comme un guide. C'est lui qui canalisera l'énergie et les idées des jeunes vers un projet commun... et qui se fera le gardien d'une certaine rigueur quand la pièce s'étiolera ou que le moral des troupes aura besoin d'un petit remontant. Il conseillera, aiguillera, mais se gardera bien de s'imposer. Il sera la principale personne-ressource du groupe et deviendra, du même coup, une sorte d'homme —ou de femme— orchestre.

... se considérer comme un «metteur en scène». Il adopte alors une attitude plus directive et détermine l'orientation artistique et pédagogique du projet. C'est lui qui coordonne le travail des assistants (élèves, enseignants ou autres adultes) auxquels il délègue des responsabilités. Il choisit le texte s'il s'agit d'une pièce du répertoire, l'écrit à partir des idées des jeunes ou encore décide quels éléments doivent être conservés dans un processus de création collective. Il est clair, cependant, que plus les élèves sont prêts à prendre de responsabilités, plus il pourra déléguer et s'effacer au profit des jeunes.

... se voir principalement comme un enseignant, qui réalise un projet pédagogique. Il détermine alors l'horaire des répétitions, choisit les élèves qui vont l'aider et leur déléguer des pouvoirs.

Une paire d'épaules; 36 chapeaux!

Sa première tâche sera de «vendre l'idée» à la direction. Sans son appui, la route risque d'être difficile. Il devra ensuite «faire ses preuves» et justifier la confiance qu'on lui fait en présentant un spectacle de qualité, qui a une valeur éducative et qui contribue à la visibilité de l'école dans la communauté et à son prestige.

Grosso modo, on peut résumer ainsi ses tâches et responsabilités:

- organiser et animer les rencontres;
- encourager les participants et voir à l'intégration des nouveaux;
- s'assurer que le groupe ne dévie pas de son objectif et que le climat de travail demeure bon;
- superviser les exercices théâtraux;
- être metteur en scène;
- voir aux aspects techniques de la production.

Il est presque superflu de préciser que l'animateur devra, dans la mesure du possible, déléguer certaines tâches pour éviter d'être submergé. La contribution des enseignants et des élèves des classes d'art (musique, arts plastiques, danse) peut être substantielle. Comme celle des ateliers de menuiserie ou de couture, par exemple.

Il faut savoir s'appuyer sur des personnes-ressources du milieu et pouvoir confier ses satisfactions—aussi bien que ses frustrations— à un ami ou à un collègue sympathique au projet. Pendant les périodes plus difficiles, une oreille attentive saura aider l'animateur ou l'enseignant à prendre ses distances par rapport au projet et à garder le moral.

Personne n'est parfait...

Mais certaines qualités personnelles et attitudes faciliteront sans aucun doute le voyage. Ainsi la capacité d'écoute, le tact, le sens de l'organisation et l'esprit de synthèses sont des atouts de taille. Faire preuve de réalisme évite aussi bien des déceptions. Il faut croire au projet tout en étant capable de se distancer, le temps d'évaluer les forces et les faiblesses du produit et des participants.

Les embûches

Les difficultés, comme les appuis, ne viennent pas toujours du côté où on les attendait. Dans notre société, l'art ne jouit malheureusement pas de la même reconnaissance que le sport, par exemple. On fait rarement des reproches au jeune qui revient fatigué d'un tournoi de hockey. Mais il n'est pas rare que les parents se montrent tièdes face à un projet de théâtre. Ils auront peur que l'élève y consacre trop de temps et néglige ses études. Mais une fois gagnés au projet, ils pourront donner leur appui en conduisant les jeunes aux répétitions, en participant à la fabrication des décors ou encore en filmant le spectacle sur vidéo.

Les autres enseignants trouvent parfois le projet trop envahissant ou dérangeant. Il arrive qu'ils refusent de libérer les élèves pour une répétition pendant les heures de classe.

Finalement, certains déplorent parfois le manque d'appui de la direction... qui se gargarisera ensuite du succès de la pièce.

Le rôle de l'animateur est difficile à jouer. Malgré cela, c'est un rôle extrêmement important et valorisant: l'attachement des jeunes pour leur animateur de théâtre en témoigne, spectacle après spectacle.

Cette chronique est réalisée en collaboration par Le Franco et l'UniThéâtre, organisateur du Festival de théâtre jeunesse Alberta. La période d'inscription au festival est en cours. Le nombre de participants est limité. Pour obtenir plus d'informations: (403) 469-7193.

Au menu de la prochaine chronique: l'échéancier de travail.

Le Conseil régional d'éducation française
est à la recherche d'un(e)

secrétaire/réceptionniste

Ce poste à temps plein est offert, pour une période de trois mois, avec possibilité d'emploi permanent à temps partiel à partir d'avril.

Qualifications requises:
- bonne maîtrise du français parlé et écrit
- bonne connaissance des diverses pratiques de bureau
- connaissances en traitement de texte
- connaissances en tenue de livres et comptabilité
- capacité à travailler de façon autonome

Salaire: À négocier

Entrée en fonction: le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

CREF

C.P. 661 • Falher (Alberta) • T0H 1M0
Téléphone: 837-3400

Le conseil régional d'éducation française
est à la recherche

d'un.e agent.e de bénévoles

Ce poste est à temps plein pour une période de cinq mois.

Qualifications requises:
-bonne maîtrise du français parlé et écrit
-bonne connaissance des diverses pratiques de bureau
-capacité de travailler avec nos ressources humaines

La personne:
-fera l'élaboration d'un plan d'action pour l'année 95/96
-sera responsable de développer un système de coordination et de gestion des bénévoles
-développera un programme d'autofinancement pour les divers dossiers préscolaires

Salaire: À négocier

Entrée en fonction: le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

CREF

C.P. 661 • Falher (Alberta) • T0H 1M0
Téléphone: 837-3400



Association canadienne-française de l'Alberta
de Centralta

est à la recherche d'un.e

AGENT.E DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

DESCRIPTION:
Le ou la candidat.e travaillera 25 heures par semaine sous la direction du comité exécutif de la régionale Centralta et son travail consistera à:
- La mise en oeuvre et la coordination de la programmation régionale dont les thèmes majeurs sont l'éducation, la jeunesse et la culture
- Travailler avec la communauté afin d'identifier ses ressources, ses intérêts et ses besoins
- Faciliter les initiatives bénévoles
- Promouvoir l'association
- Administrer le bureau régional

EXIGENCES:
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit
- Posséder des atouts en relations publiques
- Avoir beaucoup de détermination et d'initiative

ENDROIT:
- La régionale Centralta comprend, entre autres, la ville de St-Albert et ses villages environnants. Le siège social est situé à Legal.

SALAIRES ET AVANTAGES:
- Salaire: selon les compétences

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 février 1995:
Claude Dallaire
Président
C.P. 507
Legal (Alberta) T0G 1L0

QUI SONT CES GENS?

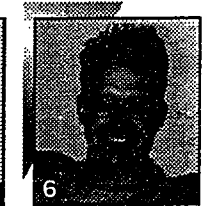






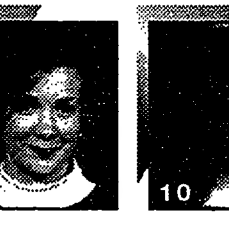














Ces personnes ont reçu une bourse de la Fondation Donatien Frémont pour l'année scolaire 1994-95.

Bourse Petro-Canada
1. *Nathalie C. Lévesque*
St-Basile, Nouveau-Brunswick

Bourse de l'Université Laval
2. *Michèle Bernier*
Edmundston, Nouveau-Brunswick

Bourse de la Banque Nationale
3. *Philippe Bérubé*
Bathurst, Nouveau-Brunswick

Bourse Journal LeDroit
4. *Emmanuel Chabot*
Vars, Ontario

Bourse des communicateurs
5. *Simon Fournier*
Hearst, Ontario
6. *Marco Dubé*
Kapuskasing, Ontario
7. *Véronique Chiasson*
St-Isidore, Nouveau-Brunswick
8. *Isabelle Moses*
St-Quentin, Nouveau-Brunswick
9. *Christine Gagnon*
Windsor, Ontario
10. *Isabelle Haché*
Dieppe, Nouveau-Brunswick
11. *Mireille E. LeBlanc*
Shédiac, Nouveau-Brunswick

Les deux personnes suivantes se partagent aussi la bourse J.-Donat Langelier
- *Pierrette d'Entremont (automne 1994)*
Pubnico-Ouest, Nouvelle-Écosse
- *Jasmine Demers (hiver 1995)*
Sudbury, Ontario

Qui sait, ces personnes seront peut-être dans quelques années des leaders du monde des communications dans les communautés francophones du Canada. La Fondation leur aura facilité le chemin.
Si vous voulez faire carrière dans le domaine des communications (journalisme, graphisme, etc.), la Fondation peut vous aider. Les formulaires de demande de bourse pour 1995-96 seront disponibles ce printemps, notamment auprès du journal de l'Association de la presse francophone dans lequel cette annonce est insérée.



Fondation Donatien Frémont, Inc.
325, rue Dalhousie, pièce 900, Ottawa (Ont) K1N 7G2 Téléphone: (613) 241-1017

APF Association de la presse francophone

OPSCOM

• Nouveau gouverneur général du Canada

Roméo LeBlanc reste fidèle à ses origines

OTTAWA(APF) — On ne pourra pas dire que le nouveau gouverneur général n'est pas fidèle à ses origines. L'étoile de l'Acadie figure en plein centre des armoiries de son Excellence, le très honorable Roméo LeBlanc.

Les armoiries du gouverneur général reflètent d'ailleurs la fidélité de M. LeBlanc à ses origines acadiennes. Outre l'étoile de l'Acadie, les armoiries rappellent la vallée de Memramcook au Nouveau-Brunswick, où se trouve l'Anse-aux-Cormier, le village natal de Roméo LeBlanc. Deux dauphins font honneur à l'ancêtre de M. LeBlanc, qui s'établit sur la rivière Dauphin, aujourd'hui rivière Annapolis, en Acadie vers 1650.

Mais par un drôle de retour de l'histoire, Roméo LeBlanc, qui n'a jamais caché sa fierté acadienne, a dû prêter serment d'allégeance à la reine d'Angleterre lors des cérémonies d'installation. Ainsi le veut la tradition.

C'est justement parce qu'ils refusaient de prêter serment d'allégeance à l'Angleterre, que les Acadiens furent déportés à partir de 1755. Aujourd'hui, c'est un Acadien, qui fut tour à tour enseignant, journaliste, fonctionnaire, député, ministre, sénateur et président du Sénat, qui représente la reine d'Angleterre au Canada.

M. LeBlanc devient ainsi le 25e gouverneur général du Canada.



Photo: J. M. Carisse

Le très honorable Roméo LeBlanc

Défense nationale National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales n° 13 et n° 14, et intersectée par la route n° 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada

«Les minorités francophones doivent leur survie au Québec»

- Daniel Johnson

OTTAWA(APF) — Le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, croit que les minorités francophones ne pourraient survivre sans la présence du Québec au sein du Canada.

«C'est grâce à nous s'il y a encore des communautés francophones vivantes à l'extérieur du Québec», a soutenu le chef du camp du *Non*, alors qu'il prenait la parole devant la Chambre de commerce de Laval. «Le Canada, sans le Québec massivement francophone, n'a plus aucune raison de soutenir les communautés francophones», selon M. Johnson.

Les principaux intéressés sont toutefois loin de partager son opinion. «Je ne pense pas que le Québec puisse s'attribuer le dynamisme des communautés francophones», estime pour sa part la présidente de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Lise Ouellette.

La présidente de la SAANB veut bien admettre que si le Québec quittait la fédération canadienne, «ce serait un très dur coup pour les minorités francophones», mais elle est loin de partager les propos pessimistes de M. Johnson: «C'est carrément charrié», selon elle. Elle trouve même que M. Johnson fait «une pauvre lecture de la réalité des communautés francophones».

Advenant la souveraineté du Québec, Mme Ouellette craint surtout que le projet d'union politique entre le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, refasse surface. Le poids démographique des Acadiens du Nouveau-Brunswick tomberait alors à 10 pour cent, alors qu'ils forment 33 pour cent de la population du Nouveau-Brunswick. «Notre plus grande protection, c'est notre poids démographique et le dynamisme de nos communautés», estime Mme Ouellette.

Le président de l'Association canadienne-française de l'Ontario, André Lalonde, en est un autre qui ne partage pas le pessimisme de Daniel Johnson: «La masse critique de francophones au Québec est importante, mais de là à dire qu'on n'existerait plus...». Lui aussi estime que le Québec n'est pas entièrement responsable du «progrès et la survie» des minorités francophones, comme le laisse entendre Daniel Johnson. Selon André Lalonde, les communautés francophones et acadienne pourraient toujours s'en remettre à la fédération canadienne pour assurer leur développement, advenant la souveraineté du Québec.

Malgré tous nos efforts, il nous a été impossible d'obtenir les commentaires de la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Claire Lanteigne.

Westcoast Energy Inc.

Groupe de Travail sur les Droits et Tarifs de 1996

Westcoast Energy Inc. a entrepris de convoquer un Groupe de travail sur les droits et tarifs de 1996 pour l'examen de toutes les questions afférentes à sa prochaine demand afin d'atteindre un consensus en-dehors du cadre des audiences.

Tout intéressé aux droits et tarifs de Westcoast Energy Inc. peut faire partie du Groupe de travail. Les réunions auront lieu environ une fois par mois et se tiendront alternativement à Vancouver, en Colombie-Britannique et à Calgary, en Alberta.

Les membres du Groupe de travail assistent à toutes les réunions et participent à la résolution des questions. Les procès-verbaux des réunions sont fournis aux membres du Groupe de travail.

Le lieu et la date de cette première réunion sont encore à déterminer mais ceci aura lieu tard au printemps de 1995.

Prière de composer le numéro de téléphone ci-dessous pour obtenir tout renseignement supplémentaire. Pour assister à la réunion et participer activement aux travaux du Groupe, veuillez communiquer par courrier ou télécopieur avec:

Barry Jardine
Westcoast Energy Inc.
1333 rue Georgia ouest
Vancouver, Colombie-Britannique
V6L 3K9
Téléphone: (604) 691-5714
Télécopieur: (604) 691-5884

Les avis de participation doivent parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard à la fermeture des bureaux le mardi, 28 février 1995.





ALBERTA RESOURCES RAILWAY CORPORATION

AVIS PUBLIC

RELATIF À l'avis donné par l'Alberta Resources Railway Corporation (ci-après ARR), conformément au paragraphe 158(2) de la Loi de 1987 sur les transports nationaux, L.R.C. (1985), ch. 28 (3e Suppl) [LTN 1987], d'un accord visant à céder par vente des éléments d'actif (ci-après l'accord) à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (ci-après le CN). Les éléments d'actif d'ARR comprennent :

232,9 miles de la ligne de chemin de fer depuis Swan Landing (point milliaire 0,0) jusqu'à Grande Prairie (point milliaire 232,9) dans la province de l'Alberta;

ainsi que des biens immeubles, des biens meubles, des structures de voie, des travaux, des ponts, des canveaux, de l'équipement de communication, des installations de réparation et d'entretien, des dispositifs de signalisation, des bâtiments, des installations de chemins de fer et leurs dépendances, la machinerie de voie ferrée, des outils, l'équipement automoteur (tel qu'on le décrit dans les annexes à l'accord), ainsi que tous droits de passage, et autres droits et avantages découlant d'accords dont ARR a le contrôle ou dont elle jouit et utilise dans l'exercice de ses activités.

Dossier numéro T 6130/451

ATTENDU QUE, dans une lettre du 18 novembre 1994, recue à l'Office le 28 novembre 1994, ARR a avisé l'Office national des transports (ci-après l'Office), conformément au paragraphe 158(2) de la LTN 1987, de l'accord du 4 janvier 1994. De plus, M. Serge Cantin, c.s., Avocat général (Réseau) du CN, a été nommé pour représenter ARR en l'espèce.

ET ATTENDU QUE le paragraphe 158(3) de la LTN 1987, prévoit que : "Dans les six (6) mois suivant la réception de l'avis prévu par le paragraphe 2, l'Office, après la tenue éventuelle d'audiences publiques qu'il peut juger nécessaires pour permettre aux intéressés d'exprimer leur opinion sur la cession, approuve l'accord de cession, **sauf s'il estime que celle-ci est contraire à l'intérêt public ou que le cessionnaire n'est pas habilité à exploiter la ligne ou le troncon.**

AVIS EST DONNÉ QUE toute personne qui désire faire part de ces vues relativement à la cession doit le faire par écrit à l'Office pour les motifs énoncés au paragraphe 158(3) de la LTN 1987. Toute intervention doit être déposée auprès du secrétaire de l'Office, au plus tard le 24 février, 1995. La preuve doit être donnée concurremment que l'intervention a été signifiée en bonne et due forme à ARR à l'adresse suivante :

M. Serge Cantin, c.s.
Avocat représentant Alberta Resources Railway Corporation
Case postale 8100
Montréal (Québec)
H3C 3N4
Télécopieur : (514) 399-4296

Conformément à l' article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, le dépôt de tout document prend effect lorsque l'Office le reçoit, au plus tard avant la date précisée dans l'avis public relative au dépôt d'interventions, sauf si l'intervention est envoyée par courrier recommandé et que la date du cachet de la poste est antérieur à la date précisée dans l'avis public relative au dépôt d'interventions. L'Office n' accordera de prolongation pour le dépôt d'une intervention que dans des circonstances exceptionelles.

ARR consent à céder au CN, en vertu de l'accord, la ligne de chemin de fer entre Swan Landing et Grande Prairie, CN est une compagnie de chemin de fer constituée en vertu d'une loi fédérale, soit la loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, L.R.C. (1985), ch. 19. Le CN est propriétaire et exploit des lignes de chemin de fer ainsi que des entreprises au Canada et aux États-Unis d'Amérique.

En vertu des conditions de l'accord, le CN s'acquittera de tous les engagements et de toutes les obligations, dans la mesure où ils sont transférables, en vertu de baux, de licences, de contrats et de commandes existants. CN convient d'entretenir et d'exploiter la ligne de chemin de fer Swan Landing/ Grande Prairie pour le transport de marchandises, offrant des services aux usagers actuels et éventuels à titre de transporteur ferroviaire commun.

Dans sa correspondance du 18 novembre 1994, par la suite précisée par l'avocat représentant la compagnie dans une lettre du 28 novembre 1994 et une télécopie du 8 décembre 1994, ARR a demandé à l'Office de préserver le caractère confidentiel des parties de l'accord contentant des renseignements d'ordre financier.

On peut obtenir plus de détails relatifs à l'accord ou à l'avis public auprès de l'Office. Advenant la cas où toute partie intéressé désire obtenir une copie de l'accord, l'Office enjoindra l'avocat représentant la Compagnie d'en fournir une copie, excluant les articles confidentiels précisés par ARR. Les demandes relatives à la législation fédérale pertinente ou les directives sur le dépôt d'une intervention peuvent également être adressées à l'Office.

Toute correspondance à l'intention de l'Office doit être adressée au secrétaire et livrée en main propre ou par service de messagerie à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, 19ieme étage, Hull (Québec) J8X 4B3; par courrier recommandé à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario) K1A 0N9; par télex au 053-3815; par télécopieur, l'attention de M. André Potvin, Directeur, Direction de la rationalisation du réseau ferroviaire, au (819) 953-5564 ou par téléphone au (819) 997-6105.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Deux femmes de ménage avec expérience vous offrent leurs services pour nettoyer votre demeure ou bureau, à bon prix, «bonded insurance». Info: 476-7291 ou 990-7315 (3-3)

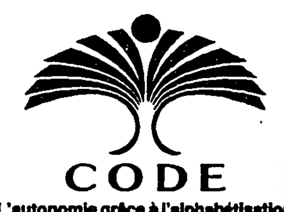
Sérieux d'augmenter vos revenus? Nouveau concept au Canada. Info vidéo 1-800-523-0903 (10-3)

Maison à louer située au 8624 - 95 Rue, près de l'école Maurice-Lavallée et Faculté St-Jean. Quatre appareils électro-ménagers, sous-sol fini, finission en cèdre, belle cour et terrasse. Animaux de compagnie acceptés, 650/mois, un mois de dépôt. Disponible immédiatement. Info: 436-2762 (17-2)

Places disponibles pour tout-petits (nouveau né à 19 mois) et 1 1/2 à 3 1/2 ans à la Garderie Bonnie Doon. Appelez Renée au 468-2841 ou 433-9584 (10-3)

LE FRANCO
465-6581

Aider le monde mot à mot



L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement.

Cherchez-vous un logement?

Si vous avez 55 ans et plus, la Société des Manoirs Saint-Joachim et Saint-Thomas vous offre les avantages suivants:

Des services en français, une atmosphère familiale, diverses activités de groupe, à proximité de l'église.

Pour plus de renseignements adressez-vous à la Société des Manoirs Saint-Joachim et Saint-Thomas, au **(403)488-7104.**





TARIFS

☐ 1 an: 26,75$ ☐ 2 ans: 48,15$

☐ Hors Canada - 1 an : 51,36$ (TPS incluse)

N.B. Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

ADRESSE ACTUELLE

Nom: ____
Adresse: ____
____
Ville: ____ Province: ____
Code postal: ____
Téléphone: ____

NOUVELLE ADRESSE

Adresse: ____
____
Ville: ____ Province: ____
Code postal: ____
à compter du: ____
Téléphone: ____

Votre chèque ou mandat poste libellé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

8923-82 Avenue • Edmonton, Alberta • T6C 0Z2

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Edmonton

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h00
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h00

Base militaire d'Edmonton à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h00

Beaumont
Saint-Vital
4905 - 50e Rue
Dimanche: 9h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h00

Calgary

Sainte-Famille
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h00
Dimanche: 10h30

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive, St-Albert, 458-2222
256, rue Fir, Sherwood Park, 464-2226

Bienvenue!
Téléphone: (403) 798-2011
Fax: (403) 798-2511

Chez-nous Motel
C.P. 159, Plamondon (Alberta), T0A 2T0

Gérantes
Dianne Dallaire
Anita Gauthier
Jennelle Lemay

Air climatisé
1 suite pour handicapés
2 chambres avec cuisinettes
12 chambres doubles

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine

500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4 **tél.: 426-4660**

Cartes d'affaires



REALTY (1983) LTD
MEMBRE DU EDMONTON REAL ESTATE BOARD

Nous desservons Edmonton et la région

GUY C. HEBERT
200 - 14 RUE PERRON, ST-ALBERT (ALBERTA) T8N 1E4
Rés.: 459-5491 **Bur.: 459-7786** Téléc.: 459-0235



DÉRY PIANO SERVICE
J.A. Déry R.P.T.
accordeur de pianos, réparations et entretien
Tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)

Dr Léonard Nobert
Dentiste
54 rue St. Micheal , St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 **Rés.: 465-3533**

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue
Edmonton, Alberta T5N 3Y6 **Tél.: 455-2389**

Dr J. Georges Sabourin
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)
Obstétricien ***Gynécologue***
303 Hys Centre • 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B8
Tél.: 421-4728

DR R.D. BREAULT
• DENTISTE •
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue
Edmonton, Alberta T6E 4H2 **Tél.: 439-3797**



Assurance / Services financiers
Piquette Agencies Ltd.
Léo Piquette
Représentant des ventes

Plamondon, Box 254
Mary Piquette
Tél.: 798-3898
Fax: 798-3897

Lac La Biche, Box 1590
Leo Bourassa
Tél.: 623-4314
Fax: 623-7535

Assurance vie, habitation, automobile, de ferme, commerciale, groupe, voyage, REÉR

ascott travel
Pour tous vos besoins de voyage



Hys Center, 11010 - 101 Rue,
Edmonton, Alberta T5H 4B9
(403) 423-1040
Albert Tardif, président

Journalistes amateurs, à vos micros!

EDMONTON—Les amateurs de journalisme, de radio et de télévision ont encore la chance cette année de participer à des concours pour mettre en valeur leur talent et leur permettre de remporter des prix alléchants.

Reporter radio

D'abord, la Communauté des Radios publiques de langue française (CRPLF), dont fait partie la radio de la Société Radio-Canada, lance son 14e concours international «Reporter radio».

Pour y participer, les concurrents, âgés entre 20 et 27 ans doivent soumettre un reportage de 10 minutes enregistré sur cassette ou bande magnétique, de même que le plan d'un reportage ou d'une émission radiophonique de 15 à 30 minutes. Le gagnant remporte la bourse René-Payot, qui offre un stage de formation professionnelle d'une durée de trois mois dans l'une des radios membres de CRPLF, en France, en Suisse, en Belgique ou au Canada, au choix du lauréat.

On peut obtenir plus d'informations en communiquant avec: M. André Béliveau, Société Radio-Canada 2e étage, C. P. 6000 succursale centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3A8. Téléphone: (514) 597-5762 ou 5751. Télécopieur: (514) 597-5659.



Équipe de la *Course destination monde* 1994-1995. Devant: Brunhilde Pradier, Robert Victor, François Prévost et Emmanuelle Morris. Derrière: François Parenteau, Étienne Leblanc, Hugo Latulipe et Ricardo Trogi.

Course destination monde

La *Course destination monde* sera de retour pour la saison 1995-1996. La course sera ouverte cette année aux personnes âgées entre 18 et 29 ans. La date limite pour la réception des candidatures est le 18 avril 1995.

Les personnes intéressées à participer à la prochaine édition doivent d'abord se procurer un document leur précisant les règlements de la course et les exigences de leur dossier de candidature. Les demandes de candidature doivent être faites à: La Société Radio-Canada, La Course destination monde, Demande de dossier, C.P. 9080 succursale centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3P3

Une petite mine... d'argent?

OTTAWA(APF) — Si vous craignez une forte hausse des frais de scolarité, conséquence de la réforme des programme sociaux du ministre Lloyd Axworthy, alors vous devriez vous procurer ce petit répertoire de bourses d'études nationales et provinciales, que la Fédération de la jeunesse canadienne-française vient de publier pour une troisième année.

Petit, c'est une façon de parler. Le répertoire fait tout près de 300 pages (?) et recense des bourses et des prix qui totalisent une valeur de plus de...5 millions de dollars! Il y a bien sûr des bourses universitaires et gouvernementales, mais il y a aussi des bourses remises par des entreprises et par toutes sortes de fondations. On fait même des découvertes en feuilletant le répertoire. Par exemple, connaissiez-vous l'existence des bourses d'études KMart? (oui, les grands magasins).

Voilà un répertoire qui arrive comme une bouffée d'air frais. Mais ce n'est pas gratuit. Il est vendu au coût de 15$ et est disponible en communiquant avec la Fédération de la jeunesse canadienne-française au 613-562-4624.

C'est le temps de laisser aller son fou

EDMONTON — Francophonie Jeunesse de l'Alberta, l'association pour les jeunes francophones de la province, annonce la tenue du premier Festi-Fou! Le Festi-Fou sera une fin de semaine remplie d'activités où les jeunes de 14 à 25 ans pourront s'amuser en français.

Le premier Festi-Fou! aura lieu les 17,18 et 19 mars au Birch Bay Ranch situé à 20 minutes au sud-est de Sherwwood Park, sur les rives du Cooking Lake.

Les participants pourront prendre part à plusieurs ateliers dont l'équitation, la gestion des bénévoles, le rôle des membres d'un exécutif, l'abus des drogues et de l'alcool.

FJA tiendra également son assemblée générale annuelle lors de cette fin de semaine. Ce sera l'occasion pour les membres d'élire un nouveau bureau de direction et de prendre des décisions importantes concernant leur association.